

Demande déposée le 28/01/2025 et complétée le 28/01/2025
Avis de dépôt affiché en mairie le 29/01/2025

N° DP 017 036 25 00004

Par :	Monsieur COUSIN RAYNAL
Demeurant à :	26 RUE DES RIDOLLIERES 17620 BEAUGEAY
Sur un terrain sis à :	26 RUE DES RIDOLLIERES 17620 BEAUGEAY 36 ZD 236
Nature des Travaux :	Construction d'un Carport

Surface de plancher : 0 m²

Le Maire de la Ville de BEAUGEAY

VU la déclaration préalable présentée le 28/01/2025 par Monsieur COUSIN Raynal,
VU l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'un carport ;
- sur un terrain situé 26 RUE DES RIDOLLIERES ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaugeay approuvé le 04/09/2018, modifié le 13/04/2021, et notamment le règlement applicable à la zone Ub,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2 et suivant(s).

Article 2 : La construction devra former un ensemble homogène avec l'existant, notamment en ce qui concerne la nature et la couleur du matériau de couverture.

Article 3 : La construction sera implantée strictement en limites de propriété, sans retrait ni débords sur le fond voisin.

Article 4 : Les eaux pluviales seront résorbées à l'intérieur de la propriété, avec un dispositif adapté au projet et au terrain.

Beaugeay, le 7 février 2025
Le Maire, Joël ROSSIGNOL

